

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 9 janvier 2023
19h00**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Cinq (5) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Rita Benoit	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Pierre Morais	Conseiller
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

Sont absents :	Guy Basque	Conseiller
	Thérèse Brideau	Conseillère

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La conseillère Rita Benoit déclare un conflit d'intérêts pour le point 7.4 « Projet d'une tour de communication - Rivière à la Truite ».

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du procès-verbal des réunions précédentes.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 12 décembre 2022.
 - 5.2 Réunion extraordinaire du 19 décembre 2022.
6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Comité Plénier du 7 décembre 2022.
 - 6.2 Comité Plénier du 19 décembre 2022.

7. Affaires nouvelles, arrêtés, procédures, directives.
 - 7.1 Demande de modification au plan rural – Service de construction (entrepreneur général et spécialiste).
 - 7.1.1 Audiences publiques.
 - 7.1.2 Première lecture de l'arrêté 030-14-2019.
 - 7.1.3 Deuxième lecture de l'arrêté 030-14-2019.
 - 7.2 Demande de modification au plan rural – Ajout de l'usage « Service funéraire ».
 - 7.2.1 Audiences publiques.
 - 7.2.2 Première lecture de l'arrêté 030-15-2019.
 - 7.2.3 Deuxième lecture de l'arrêté 030-15-2019.
 - 7.3 Demande de subvention pour le développement économique – Autobel Inc.
 - 7.4 Projet d'une tour de télécommunication – Rivière à la Truite.
 - 7.5 Demande pour une extension suite à l'achat d'un terrain - Club VTT La Randonnée Nord-Est Inc.
8. Questions différées antérieurement.
9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 21.
 - 9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 10.
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

Résolution 2023-001

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Pierre Morais

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5.1 Réunion ordinaire du 12 décembre 2022.

Résolution 2023-002

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 12 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5.2 Réunion extraordinaire du 19 décembre 2022.

Résolution 2023-003

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1 Comité Plénier du 7 décembre 2022.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

6.2 Comité Plénier du 19 décembre 2022.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

7. AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES

7.1 Demande de modification au plan rural – Service de construction (entrepreneur général et spécialiste).

7.1.1 Audiences publiques.

Le maire informe le public qu'en date du 9 janvier 2023 et après des avis publics sur les médias sociaux de la municipalité, la municipalité a reçu une seule lettre de commentaires écrits de la part d'un citoyen.

Le maire fait la lecture de la lettre et demande s'il y a des commentaires de la part du public sur ladite lettre.

Il n'y a aucun commentaire de la part du public.

7.1.2 Première lecture de l'arrêté 030-14-2019.

Résolution 2023-004

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE l'arrêté no 030-14-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la première lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 1ère lecture par son titre.

7.1.3 Deuxième lecture de l'arrêté 030-14-2019.

Résolution 2023-005

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Joanne Doiron

QUE l'arrêté no 030-14-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 2^e lecture par son titre.

7.2 Demande de modification au plan rural – Ajout de l'usage « Service funéraire ».

7.2.1 Audiences publiques.

Le maire informe le public qu'en date du 9 janvier 2023 et après des avis publics sur les médias sociaux de la municipalité, la municipalité n'a reçu aucune lettre d'objections ou de commentaire écrit de la part de citoyens.

7.2.2 Première lecture de l'arrêté 030-15-2019.

Résolution 2023-006

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'arrêté no 030-15-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la première lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 1ère lecture par son titre.

7.2.3 Deuxième lecture de l'arrêté 030-15-2019.

Résolution 2023-007

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Joanne Doiron

QUE l'arrêté no 030-15-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 2^e lecture par son titre.

7.3 Demande de subvention pour le développement économique – Autobel Inc.

Résolution 2023-008

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Joanne Doiron

QUE suite à la recommandation du comité Plénier, le conseil municipal accorde au propriétaire de la propriété située au 2930, rue Principale à Tracadie-Sheila (NID 20149472), soit l'entreprise Autobel Inc., une subvention pour le développement économique équivalente à la différence de la taxe foncière municipale pour la reconstruction d'un bâtiment commercial et conforme à la procédure administrative PA2016-006 (Politique sur les subventions financières) soit :

75 % différence entre 2022 et 2023 max 30 000\$,

50 % différence entre 2022 et 2024 max 20 000 \$, et

25 % différence entre 2022 et 2025 max 10 000 \$.

IL EST ENTENDU QUE le premier versement de la subvention sera fait en 2024.

ADOPTÉE

7.4 Projet d'une tour de télécommunication – Rivière à la Truite.

La conseillère Rita Benoit ayant un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil pour la durée du débat et du vote.

Résolution 2023-009

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Yolán Thomas

QUE suite à une consultation publique et à une recommandation du comité Plénier, le conseil municipal accepte la localisation et l'aménagement d'une tour de communication ou antenne de radiocommunications et de radiodiffusion d'une hauteur de 50 mètres de type monopole par l'entreprise Eastlink sur une section de la propriété identifiée par le NID 20827358 et située sur le chemin Rivière à la Truite à Rivière à la Truite.

**5 OUI
2 NON**

ADOPTÉE

Note administrative : Modification (MODIFIÉE). Voir résolution 2023-019 de la réunion ordinaire du 23 janvier 2023. Initiales : ___ ___

La conseillère Rita Benoit reprend son siège.

7.5 Demande pour une extension suite à l'achat d'un terrain - Club VTT La Randonnée Nord-Est Inc.

Résolution 2023-010

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Yolán Thomas

QUE l'entente signée le 4 août 2021 entre la Municipalité régionale de Tracadie et le Club VTT La Randonnée Nord-Est pour la vente d'un terrain municipal ayant le NID 20900437 soit modifiée afin que le délai de deux (2) ans mentionné à l'article 3 de ladite entente soit repoussé d'un délai supplémentaire de douze (12) mois.

ADOPTÉE

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

- Aucune.

9. CORRESPONDANCES

9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 21.

Pour information.

9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 10.

Reçues : 1, 4, 5, 6 et 10.

Pour information.

No. 2 - Club VTT La Randonnée Nord-Est Inc. – Demande d'autorisation pour réparer le chemin Robichaud à Leech.

La présente correspondance sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

No. 3 - Forum des maires de la P.A. – Demande pour réviser l'appui de la municipalité pour la fermeture du palais de justice.

La présente correspondance sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

No. 7 - CSRPA – Demande d'autorisation pour entamer des procédures légales - NID 20364675.

La présente correspondance sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

No. 8 - CSRPA – Demande d'autorisation pour entamer des procédures légales - NID 20123568.

La présente correspondance sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

No. 9 - CSRPA – Demande d'autorisation pour entamer des procédures légales - NID 20370284.

La présente correspondance sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

10. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL

- La conseillère Rita Benoit félicite les jeunes du club de ski fonds qui vont représenter le N.-B. aux Jeux du Canada. La conseillère Benoit mentionne aussi que la patinoire du Centre de St-Pons est ouverte et remercie les bénévoles du Centre de St-Pons.
- Le conseiller Yolán Thomas mentionne les remerciements de l'organisateur des ours polaires pour le maire et les membres du conseil.
- Le conseiller Geoffrey Saulnier informe le public que des personnes de la région de Brantville l'ont remercié ainsi que les membres du conseil pour le nettoyage d'un terrain. Le conseiller Saulnier demande que l'on vérifie si l'électricité fonctionne toujours au Centre de Haut Rivière du Portage.

- La conseillère Dianna May Savoie félicite deux citoyens, soit Soeur Zélica Daigle et Claude Savoie qui ont reçu une médaille pour le jubilé platine de la Reine. La conseillère Savoie propose une sorte d'album photo sur les médias pour les personnes qui ont une reconnaissance.
- La conseillère Joanne Doiron félicite Fernand Thibodeau, Chantal Savoie Richardson, Jessie Doiron et les autres personnes pour la distribution de boîtes de Noël.
- La conseillère Réaldine Robichaud souligne la nouvelle équipe d'administration pour l'ancien Club d'âge d'or de Val-Comeau et félicite l'équipe responsable du sentier illuminé. Le directeur général fait une mise à jour sur les commentaires de la conseillère Robichaud.

11. PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC

- Aucun.

12. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Une citoyenne fait des commentaires sur l'aide financière accordée à l'Académie Sainte-Famille.
- Une citoyenne demande un panneau d'arrêt à la sortie du chemin de l'ancien champ de tir de Tracadie et dit qu'il ne devrait pas avoir de panneau d'arrêt sur le chemin Mallet. La citoyenne fait aussi des commentaires sur un terrain servant de dépotoir pour des pneus et demande également que la municipalité remplace le nom d'une rue.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 19h53 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal